

# Randos Promenades Laurentines



## RANDO 1 - PR1 LE CALVAIRE / SERRE DE LA VILLE

DISTANCE TOTALE 3.5KM  
ESTIMATION 1H30  
DÉNIVELÉ POSITIF 130M





04.68.39.55.75 / 06.14.19.30.89

**Départ :** Le départ peut se faire de tout le centre ville de Saint Laurent de Cerdans, en effet il faut simplement regagner la chapelle de la Sort sur le haut du village.

**A partir du Bureau Accueil Tourisme**, on peut monter les 153 marches de la Pujada ou bien remonter la rue de la poste.

Sur la place en haut du village suivre la rue de la Sort, passer devant le cimetière.

**WP1--** La chapelle de la Sort est au bout de la rue, mitoyenne avec une aire de jeu. Monter entre la chapelle et l'aire de jeu, jusqu'à la colonie de la Sort.

Ne pas s'engager dans la colonie, à l'entrée sur votre droite un sentier démarre vers la droite à la statue de la vierge, c'est le début du chemin de croix. Il contourne par la droite toutes les constructions de la colonie.

Longer des pins sur 50m, le chemin de croix démarre sur votre gauche il remonte jusqu'au christ **WP2**.

Il est fait de marches en bois, un peu glissant par endroit mais très agréable, suivre les croix « station » jusqu'au sommet. Arrivée à la N° 12 « Christ ».

**WP2--** Au Christ magnifique panorama sur 360° (St Laurent, Mont Capell). Repartir en descendant vers les antennes, suivre la piste qui part vers la droite (1km environ) jusqu'à une place.

Arrivé sur cette place, sur la droite le local des chasseurs, le longer, la piste se divise en deux à son extrémité (en cas de fatigue celle qui descend à droite ramène à St Laurent).

**WP3--** Sur la gauche du croisement des pistes, un sentier part en forêt, il longe la piste, à 800m il coupe une ancienne piste d'exploitation du bois (le sentier continu en face) puis il abouti sur une piste en terre la Serre de la ville est sur votre droite.

**WP4--** La Serre de la ville, facile à reconnaître, un banc en fer, entouré de trois gros frênes, trône au milieu de cette clairière. Dans le dos du banc, à 50m au bout de la clairière une piste part vers le sud dans la forêt.

S'engager sur cette piste, au bout 500m environ un sentier sur la droite.

**WP5--** Ce sentier bien marqué descend sur la droite, vous ramènera d'abord dans les jardins potagers de St Laurent puis rue de la Sort.

Dans le cas ou vous ne trouviez pas ce sentier, continuer sur la piste elle vous fera déboucher sur le haut de St Laurent au niveau du mas du Bilbé sur une route goudronnée qui vous ramènera à Saint Laurent. Un balisage jaune existe à partir de la route goudronnée partir vers la droite en suivant le balisage.

**WP.** = Points particuliers, qui vous permettent de vous situer.

**Nous vous demandons de tenir vos chiens en laisse à proximité des habitations et des mas, merci.**

# RANDO 1

## Carte à Titre Indicatif

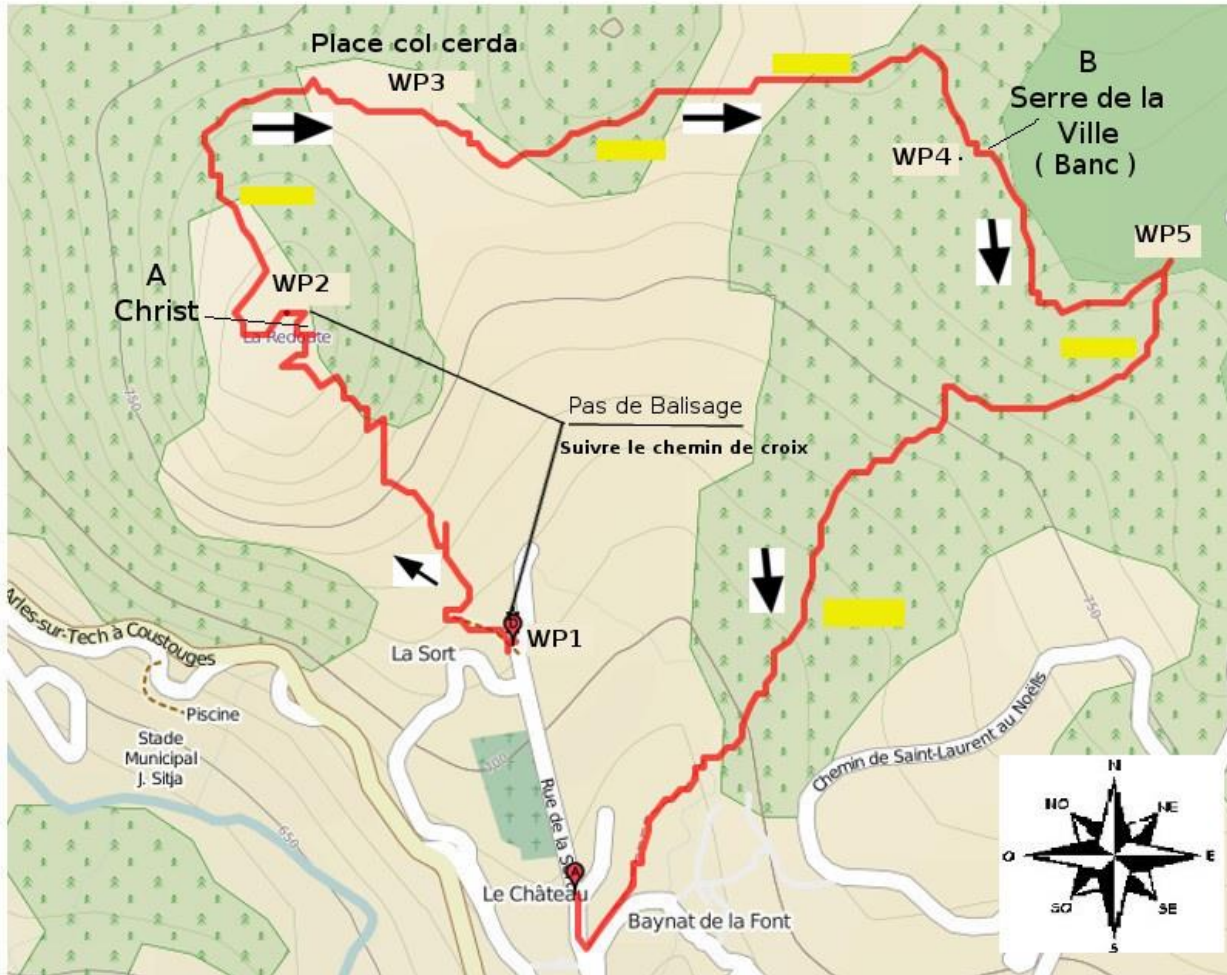
### Utiliser la 24490T d'IGN

WP1 UTM 31T 468110 4693040 Alt 710m | WP5 UTM 31T 468809 4693433 Alt 779m

WP2 UTM 31T 467894 4693358 Alt 801m

WP3 UTM 31T 468087 4693559 Alt 767m

WP4 UTM 31T 468612 4693546 Alt 783m



Fichier GPX : <https://www.visugpx.com/VK5DPU4Inh>



**Un sentier propre ne dépend pas seulement de ceux qui le nettoient, mais aussi de l'éducation des personnes qui passent par là.**

QR code du fichier GPX

## Code Balisage



Balisage du  
Sentier



Tourner  
à  
Gauche



Tourner  
à  
Droite



Fausse Piste

Deux balisages sont utilisés pour nos **Randonnées Laurentines** :

**Jaune** sur nos sentiers communaux (PR), **rouge et jaune** sur le tour du Vallespir.

On trouve également des « **CAIRNS** » ce sont de petits tas de pierres placés en bord du sentier.

**Il y a également du balisage orange pour les chevaux.**

**Attention** du balisage **BLANC** n'indique que les postes de chasse ce sont : des points, des flèches, les postes sont indiqués par un « P » peint en blanc suivi d'un Numéro. En période de chasse les battues se font le mercredi, samedi et dimanche.

**WP.** : *Points de Passage*, qui permettent de vous situer sur la carte et d'alerter en cas de besoin. Ils sont inscrits sur des poteaux de signalétiques avec les coordonnées UTM et l'altitude.

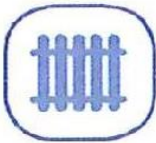
## CHARTRE DU RANDONNEUR



Rester sur les chemins et sentiers balisés.



Ne pas jeter de débris, les emporter avec soi.



Respecter les clôtures, refermer les barrières.



Rester courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.



Faire attention aux cultures et aux animaux.



Se montrer silencieux et discret, observer la faune, la flore sans la toucher.



Tenir compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasse traditionnelles.



Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.



Ne pas faire de feu et ne pas fumer dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles.



Respecter les autres pratiquants randonneurs, cavaliers et cyclistes.



Attention aux chiens de troupeau car ils sont là pour le défendre. Contourner le troupeau au large.



Tenir son chien en laisse aux approches des prairies et des estives.

## N'OUBLIEZ PAS !

- De consulter la météo avant de partir
- D'informer un ami, un voisin, du choix de votre itinéraire.
- On ne part pas sans eau, ni vêtements chauds ou de pluie et des chaussures adaptées.
- Avec des enfants il faut penser à leurs petites jambes qui se fatiguent plus vite que les nôtres.

